



À RETENIR CETTE SEMAINE

BETTERAVES p2

Teignes : Régression des populations.

Rhizopus : Observations des premiers symptômes.

Cuscuta : un cas d'observé, destruction obligatoire afin d'éviter sa prolifération.

Cercosporiose : peu d'évolution, mais poursuivre la surveillance du fait de conditions climatiques favorables.



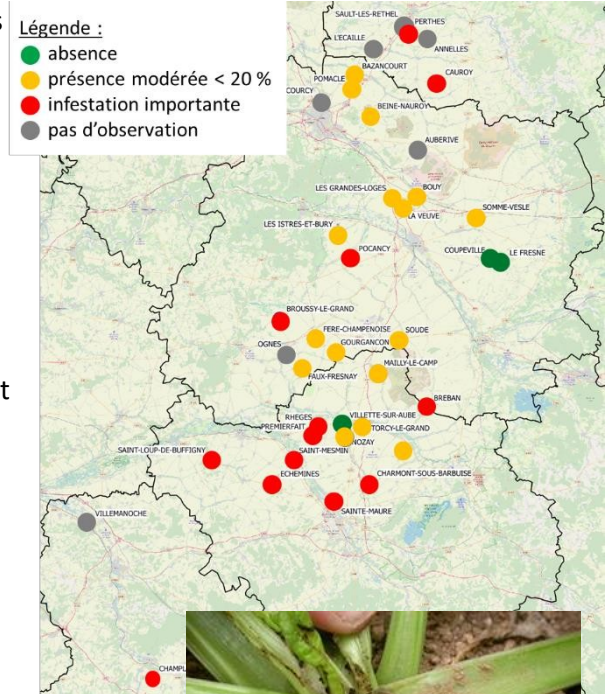
1. | Teignes

a. Observations

- **71 % des parcelles sont toujours concernés par la présence de teignes.**
- La pression globale diminue très légèrement, excepté dans l'Aube qui n'a que faiblement bénéficié des passages orageux. Les taux d'infestations varient de 2 à 100 % de plantes touchées pour une moyenne de 38 %.
- Cette cartographie présente les niveaux d'infestation par parcelle relevés cette semaine.

Les chenilles mobiles de quelques millimètres à 1 cm de long se développent dans le cœur du bouquet foliaire. On observe un noircissement des jeunes feuilles. La présence de fils soyeux est synonyme de leur activité. Les chenilles peuvent migrer à l'intérieur du collet de la betterave et rendre leur observation difficile.

Le seuil de risque est de 10 % de plantes présentant des dégâts frais et/ou des chenilles vivantes.



- **Des symptômes de rhizopus** sont observés dans le réseau, mais son taux d'infestation peut être variable selon l'impact de la sécheresse. Ce champignon provoque une pourriture du cœur de la betterave qui à terme entraîne une destruction de la plante.

b. Analyse de risque

Les températures sont encore favorables au développement du champignon rhizopus, les morsures de teignes peuvent également limiter le renouvellement du feuillage et par conséquent la croissance automnale.

2. | Autres parasites

a. Observations

- Quelques dégâts de **noctuelles défoliatrices** sont toujours observés sans atteindre le seuil de risque de 50 % de plantes porteuses.
- La présence de pégomyies est observée à Faux Fresnay (Marne) sans atteindre le seuil de risque (50% de plantes atteintes avec des dégâts frais). Ce parasite n'est plus un danger à cette époque de l'année.
- Des **charançons *lixus juncii***, sont observés dans l'Yonne ainsi que dans l'Aube. Ce charançon de taille respectable (10 à 15 mm) de couleur brune bariolée de jaune, ne peut être confondu avec la sitone de plus petite taille (4 à 5 mm) et de couleur gris-verdâtre. Les galeries occasionnées par ce ravageur sont propices au développement du rhizopus.

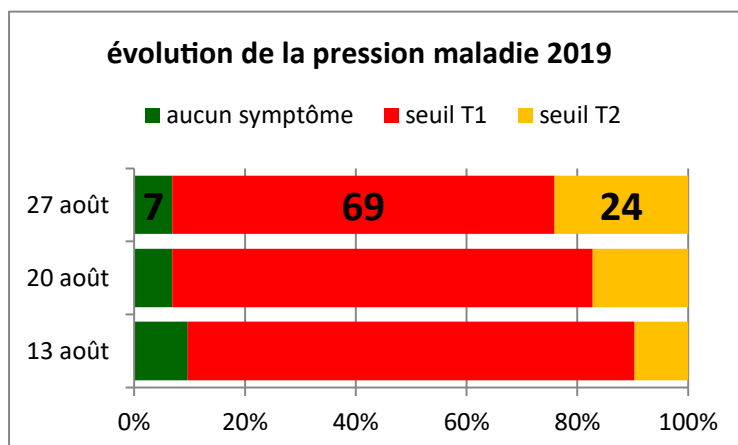


- Un cas de **cuscute** est constaté à Faux Fresnay. Cette plante parasite se développe au détriment de la culture en l'affaiblissant. En période sécheresse, elle peut contribuer à la disparition de la betterave. Il est fréquent de rencontrer cette plante parasite à proximité des aires de stockage non entretenues.

Pour rappel il s'agit d'organisme nuisible réglementé faisant l'objet d'une destruction obligatoire de son support (cultures, adventices sur aires de stockage...) afin d'enrayer son extension par propagation des graines dans les silos de betteraves, pomme de terre...

b. Observations

- La cercosporiose reste la maladie dominante. Cependant quelques pustules de rouille sont observées sur l'ensemble de la région : Charmont sous Barbuise (10), Faux Fresnay (51) et La Veuve (51).
- Les fréquences de feuilles touchées par la cercosporiose évoluent lentement. Actuellement dans le réseau :
 - 7 % des sites ne présentent aucun symptôme
 - 69 % des sites restent au seuil de risque T1
 - 24 % des sites ont atteint le seuil de risque T2



c. Analyse de risque

Les températures chaudes de cette semaine et les orages de la semaine dernière sont favorables au développement de la rouille et de la cercosporiose.

La surveillance à la parcelle doit se poursuivre notamment pour les récoltes réalisées après la mi-octobre.

Pour assurer le contrôle des différentes maladies, déterminer les fréquences d'apparition en prélevant 100 feuilles de betteraves dans une zone homogène et représentative de la parcelle.

Seuil en % de feuilles atteintes



oïdium



cercosporiose



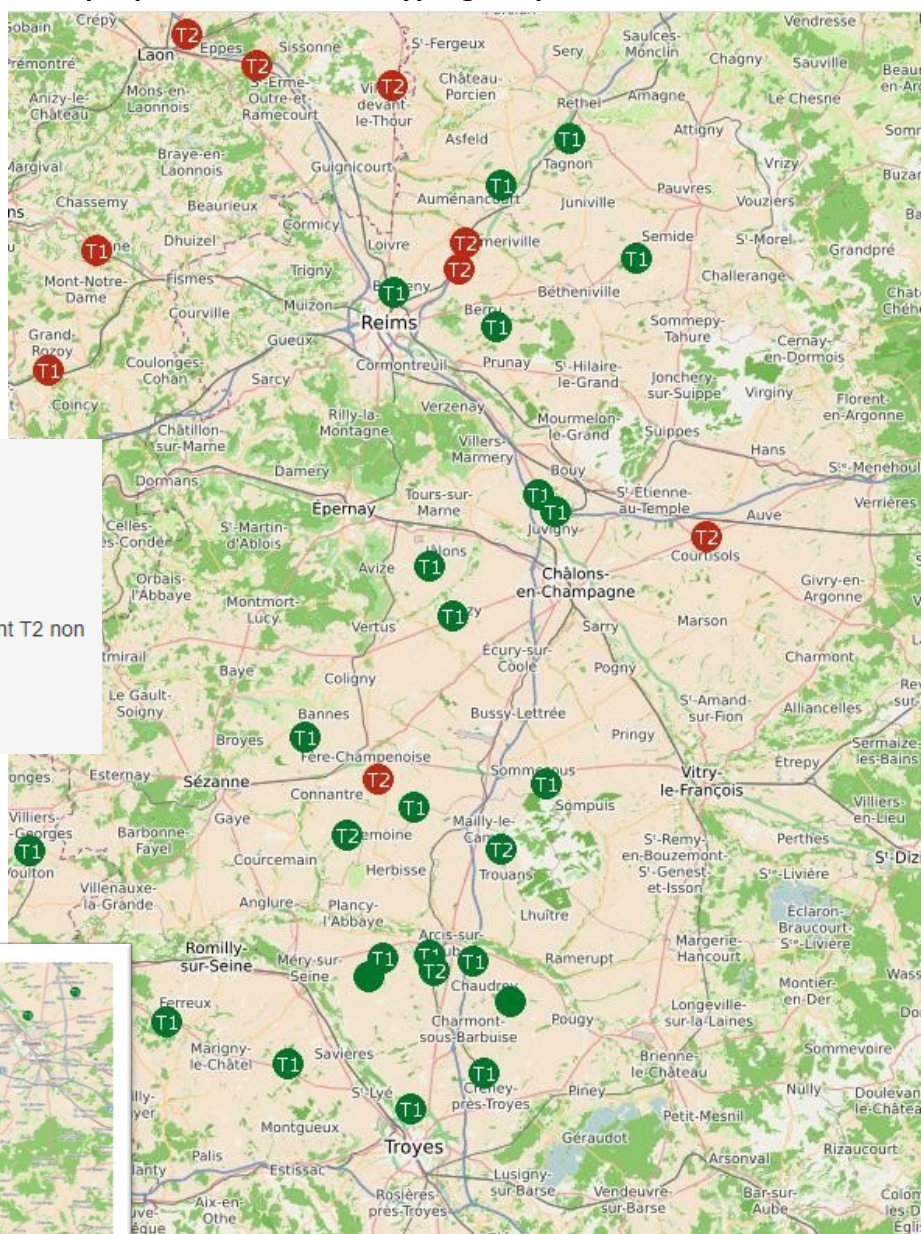
rouille



Ramulariose

Début de la protection avant la mi-août				
Renouvellement				
Seuil de risque T2	30 %	20 %	40 %	20 %
Seuil de risque T3	30 %	25 %	40 %	25 %
Début de la protection après la mi-août				
Seuil de risque T1	30 %	20%	40%	20 %
Seuil de risque T2	Pas de T2	25 %	Pas de T2	25 %
Seuil de risque T3	Pas de T3	25 %	Pas de T3	Pas de T3

Cartographie des seuils de risque pour les maladies cryptogamiques au 27 août 2019



- **T1 non atteint :**
seuil de traitement non atteint
- T1 **Seuil d'intervention T1 :**
seuil de traitement atteint, T1 à réaliser
- T1 **T1 réalisé, T2 non atteint :**
sous protection du T1, seuil de traitement T2 non atteint
- T2 **Seuil d'intervention T2 :**
seuil de traitement atteint, T2 à réaliser

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :

Arvalis Institut du Végétal - ATPPDA – Cérésia - CETA de l'Aube - CETA de Champagne – CETA Craie Marne Sud – Chambre d'Agriculture des Ardennes - Chambre d'Agriculture de l'Aube - Chambre d'Agriculture de la Marne - Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne - COMPAS - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 – ETS RITARD - FREDONGE – ITB - LUZEAL - NOVAGRAIN (SCA EfiGrain Sézanne - SCA La Champagne – Coligny) S - SCA de Juniville - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC - SOUFFLET Agriculture – SUNDESHY – TEREOS – CAPDEA - Terres Inovia - EURL Verzeaux – VIVESCIA Agriculture.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB et Terres Inovia.

Crédits photos : Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, FREDON GE, ITB, DRAAF (SRAL), Partenaires

Coordination et renseignements :

Karim BENREDJEM, Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel : karim.benredjem@grandest.chambagri.fr

Claire COLLOT, Tél. : 03 83 96 85 02. Courriel : claire.collot@grandest.chambagri.fr

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, abonnez-vous ici :
<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/abonnez-vous-gratuitement-a-nos-bsv/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère chargé de l'Environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.